

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE

A/36/864
S/14896

9 mars 1982

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Trente-sixième session

Point 15 c) de l'ordre du jour

ELECTION D'UN MEMBRE DE LA COUR

INTERNATIONALE DE JUSTICE

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Trente-septième année

Note du Secrétaire général

1. Par une communication datée du 18 décembre 1981, qu'il a adressée aux Etats parties au Statut de la Cour internationale de Justice, le Secrétaire général a appelé l'attention sur la nécessité de pourvoir le siège laissé vacant à la Cour internationale de Justice par le décès de M. Abdullah El-Erian (Egypte) survenu le 12 décembre 1981. Dans la même communication, le Secrétaire général, conformément à l'article 5 du Statut de la Cour, a invité les groupes nationaux à procéder à la présentation de personnes en situation de remplir les fonctions de membre de la Cour. Le Secrétaire général a demandé en outre que la liste des candidatures lui parvienne avant le 18 février 1982. La liste des candidats présentés comme suite à cette demande a été publiée dans les documents A/36/862-S/14866 et Corr.1 et Add.1.

2. Après le 18 février 1982, le Secrétaire général a reçu des groupes nationaux la candidature suivante :

Nom et nationalité du candidat

BEDJAOUI, Mohammed (Algérie)

Groupes nationaux ayant présenté la candidature

Grenade (19 février 1982)

Hongrie (2 mars 1982)

Mozambique (1er mars 1982)

Union des Républiques socialistes
soviétiques (26 février 1982)